



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction de la
Recherche, des
Etudes Doctorales
et de la Valorisation

Avis de soutenance de thèse

Monsieur Chunxiao WU

**Soutiendra publiquement sa thèse pour obtenir le grade de Docteur en DROIT PUBLIC de
l'Université d'Artois**

Le 25/06/2019 à 9H00

Université d'Artois, Faculté de Droit, Salle des Actes - DOUAI

Sujet de thèse L'interprétation de la justice environnementale dans le droit de l'environnement.

Résumé

Cette thèse sur le thème « L'interprétation de la justice environnementale dans le droit de l'environnement » est le produit d'une longue recherche menée et visant à l'obtention du grade de Docteur en Sciences Juridique, à l'Université d'Artois en France.

La notion de « justice environnementale » est le produit d'une étape particulière du Mouvement de la protection de l'environnement aux Etats-Unis, qui a dénoncé la surexposition des communautés de couleur et à faibles revenus aux pollutions et déchets dangereux, avant de s'étendre sur le continent, puis de par le monde pour dénoncer une plus grande diversité de maux environnementaux subis par les populations les plus vulnérables. Malheureusement, cette idée a longtemps été ignorée par le droit de l'environnement. Cependant, l'émergence d'un nombre croissant de mouvements de justice environnementale et des difficultés entraînées par le manque d'équité environnementale dans le droit de l'environnement dans leur mise en œuvre, nous ont permis de repenser leur importance dans le droit de l'environnement. Donc l'objet de la recherche est de rechercher comment le droit de l'environnement interprète la justice environnementale. Il est important d'être clair que notre objectif n'est pas de mettre la justice environnementale dans le droit de l'environnement, mais de trouver des traces de justice environnementale dans le système juridique existant et de savoir comment les lois environnementales existantes comprennent et expriment la justice environnementale.

Comme la question de la justice est multidimensionnelle, ce n'est que dans des cas concrets que la question de la justice environnementale peut être pleinement comprise. Des cas pratiques de la justice environnementale selon différentes échelles sont étudiés avec l'aide du cadre proposé ci-dessus.

La conclusion n'aborde pas un résultat abouti, mais une tentative de donner ma propre analyse et des idées sur cette question complexe, et d'utiliser quelques exemples pour prouver la complexité des questions de justice environnementale.

Membres du jury

Monsieur Arnaud DE RAULIN - Professeur, Université d'Artois. Directeur

Monsieur George SAAD - Professeur, Université du Liban. Rapporteur

Madame Feng PENG - Professeur, Académie des Sciences Sociales de Shanghai. Rapporteur

Monsieur Michel PRIEUR - Professeur, Université de Limoges.

Monsieur Hugues HELLIO - Maître de conférences HDR, Université d'Artois.

Madame Emmanuelle GINDRE - Maître de conférences, Université de Polynésie française.

Le Vice-président Recherche,

Eric MONFLIER

Le 28/05/2019

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37
www.univ-artois.fr